



Cassagnes Béghonès 6 juin 2007



Cassagnes Béghonès 6 juin 2007



Cassagnes Béghonès 6 juin 2007



L'Estrébaldi 6 juin 2007

Cassagnes Béghonès a été victime ce mardi soir dernier, 5 juin 2007, d'un violent orage: le Céor sorti de son lit a emporté une trentaine de voitures sur son passage laissant des images de désolation en plein coeur du bourg (cf. photos ci-dessus)...à l'Estrébaldi aussi...



CASSAGNES-BEGONHES PANSE SES PLAIES



La vie à Cassagnes a repris son cours et dès le vendredi 8 juin, 2 jours seulement après "le déluge" le marché hebdomadaire s'est tenu même si nombre de réparations restent à réaliser (cf. ci-dessus, vue du pont - parapet détruit - de la route Rodez - Réquista).

MAIRIE

ELECTIONS 10 & 17
juin 2007

Votez

À CHACUN D'EUX
PENSEZ-VOUS
DU 18 JANVIER

31 JANVIER
2007



www.meljac.net



Pentecôte

23 mai 2010



12 juin
Pentecôte



BODEGA DE LA PENTEGÔTE

Organisation & Photos-Comité d'Animation de Meljac

MELJAC LE 8 JUIN 2014



24 juin 1906



24 juin 2006

**Centenaire de la commune de
MELJAC**



MELJAC

le 24 juin

Centenaire de la commune de Meljac

Par la loi du 22 juin 1906, la section de Meljac est devenue commune en divisant en 2 la commune de Saint-Just.

Pour fêter ce centenaire de la commune, l'Association Meljac. Net produira une publication « 24 juin 2006 Le Centenaire : petites histoires de la naissance et des premiers pas de notre commune » (« sous les plumes » de Philippe Aubrit, Bernard Azam & Thibault Corroyez « éclairées » par les archives départementales de l'Aveyron) en forme de petit livre du centenaire de Meljac (environ 40 pages, 35 photos et documents. Un bel ouvrage bientôt à votre disposition.



Tout sur ma commune !

Pour tout contact www.meljac.net

JL

Extrait du Journal Officiel
du dimanche 24 juin 1906

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté.
Le président de la République promulgué
la loi dont la teneur suit :

Art 1er : - Le territoire de Saint-Just (canton de Nauccelle, arrondissement de Rodez, département de l'Aveyron) est divisé en deux communes dont les chefs-lieux sont respectivement situés à Saint-Just et à Meljac, et qui en porteront respectivement les noms. La ligne séparative entre ces deux communes est déterminée par le liseré teinté rouge sur le plan d'assemblage annexé à la présente loi.

Art 2 : - Les dispositions qui précèdent recevront leur exécution sans préjudice des droits d'usage et autres qui peuvent être respectivement acquis.

Art 3 : - Les communes de Saint-Just et de Meljac contribueront proportionnellement au principal des quatre contributions directes, au service de l'emprunt contracté en vertu de l'arrêté préfectoral du 11 novembre 1887.

24 juin 2011
105^{ème} anniversaire
de Meljac



JOURNAL DE L'AVEYRON

ORIGINE NON POLITIQUE, INDÉPENDANT

ET AVEYRONNAIS - AUBUS

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES

Chronique Départementale

Dans sa séance du 14 juin, le Sénat a adopté sans discussion le projet de loi dont la teneur suit :

Commune de Saint-Just. — Canton de Naucelle, arrondissement de Rodez, département de l'Aveyron.

Art. 1^{er}. — Le territoire de St-Just (canton de Naucelle, arrondissement de Rodez, département de l'Aveyron), est divisé en deux communes dont les chefs-lieux sont respectivement situés à Saint-Just et à Meljac et qui en porteront respectivement les noms.

La ligne séparative entre ces deux communes est déterminée par le liseré teinté rouge sur le plan d'assemblage annexé à la présente loi.

Art. 2. — Les dispositions qui précèdent recevront leur exécution sans préjudice des droits d'usage et autres qui peuvent être respectivement acquis.

Art. 3. — Les communes de Saint-Just et de Meljac contribueront proportionnellement au principal des quatre contributions directes au service de l'emprunt contracté en vertu de l'arrêté préfectoral du 14 novembre 1887.

→ Par décision de Mgr l'Evêque :

M. Gayraud, curé de Peyrusse, est nommé provicaire forain du district de Montbazens, en remplacement de M. Cayron, curé de Maleville, démissionnaire.

M. Reynès, curé de Carcenac-Peyralès, est nommé provicaire forain du district de Ceignac, en remplacement de M. Reynès, ancien curé de la même paroisse.

M. Poux, curé de Saint-Julien-de-Piganol, est nommé curé de Maleville, en remplacement de M. Cayron, démissionnaire pour raisons d'âge et de santé.

M. Vidal, vicaire régent à Rivière-de-Rieupeyrroux, est nommé curé de cette paroisse, en remplacement de M. Bédos, décédé.

M. Recoules, vicaire régent à Laboulesq, est nommé curé de cette paroisse, en remplacement de M. Marragon, décédé.

M. Andrieu, vicaire à Morlhon, est nommé curé de Veuzac, en remplacement de M. Gauchy, démissionnaire pour raisons de santé.

M. Fabre, vicaire à Sévérac-le-Château, est nommé curé de Notre-Dame-du-Pas, en remplacement de M. Vaysse, démissionnaire pour raisons d'âge et de santé.

M. Cros, vicaire à Mandailles, est nommé curé de Salettes, en remplacement de M. Alverne, démissionnaire pour raisons d'âge et de santé.

M. Combatalade, aumônier du couvent de Sainte-Claire, est nommé aumônier du couvent de la Maison-mère de la Sainte-Famille, à Villefranche-de-Rouergue.

M. Derruau, vicaire à Saint-Amans de Rodez, est nommé aumônier du couvent de Sainte-Claire, à Villefranche.

M. Nazon, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Saucelières.

M. Luche, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Mandailles.

→ La *Revue religieuse* annonce la mort de M. Marragon Louis, curé de Laboulesq, décédé le 15 juin à l'âge de 79 ans, 4 mois et 25 jours.



23 juin 2006

Feux de Saint-Jean

Saint-Jean: les feux s'allument dès le soir du 23 juin

" Pica pica relòtge
Rebaïssa-te soleh
Fai que Sent-Jan s'apròche
De mèstre cambiarem.
Canta tu tortorèla
Respòns i tu cocut
Fai qu'a la fièra novèla
Auarem manjar l'escut..."
(anonyme...)



"Chanson de la Saint-Jean" chanté par les domestiques de ferme qui attendaient avec le retour de la tourterelle et du coucou, l'annonce des beaux jours et de la fête de la Saint-Jean avec la foire de la Loue où leur serait versée l'avance de leur paye par leur nouveau maître.

*(Sonne, sonne, horloge/ Rabaisse-toi, Soleil/ Fais que Saint-Jean s'approche/ De maître nous changerons/
Chante, tourterelle/ Réponds-lui coucou/ Fais qu'à la foire/ Nous allons manger l'écu...)*

21 juin 2008 ... c'est l'été ...



la Fête des Pères ... la Fête de la musique ...

Feu de la Saint-Jean 2011 au Clot de Meljac

